

**ThinkPad 72W Slim AC/DC Combo  
Adapter  
User's Guide**



**ThinkPad 72W Slim AC/DC Combo  
Adapter  
User's Guide**

First Edition (May 2005)

© Copyright International Business Machines Corporation 2005. All rights reserved.

---

## Table des matières

<b>Safety information</b> . . . . .	<b>v</b>	<b>Annexe A. Identification des incidents.</b> . . . . .	<b>7</b>
<b>Consignes générales de sécurité</b> . . . . .	<b>vii</b>	<b>Annexe B. Maintenance et assistance</b> . . . . .	<b>9</b>
Maintenance . . . . .	vii	Support technique en ligne . . . . .	9
Cordons et adaptateurs d'alimentation . . . . .	vii	Support technique téléphonique . . . . .	9
Prolongateurs et dispositifs associés . . . . .	viii	<b>Annexe C. Déclaration de Garantie</b>	
Fiches et prises . . . . .	viii	<b>Z125-4753-08 04/2004</b> . . . . .	<b>11</b>
Piles et batteries . . . . .	viii	Chapitre 1 - Dispositions générales . . . . .	11
Chaleur et ventilation des produits. . . . .	ix	Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières . . . . .	14
Sécurité liée à l'unité de CD-ROM et de DVD-ROM . . . . .	ix	CHAPITRE 3 - Informations relatives à la garantie . . . . .	26
<b>Enregistrement de votre option</b> . . . . .	<b>xi</b>	Période de garantie. . . . .	26
<b>Préface</b> . . . . .	<b>xiii</b>	Types de services prévus par la garantie. . . . .	27
<b>Guide d'installation et d'utilisation</b> . . . . .	<b>1</b>	Liste des numéros de téléphone au niveau mondial . . . . .	28
Description du produit . . . . .	1	Supplément de garantie pour le Mexique . . . . .	32
Utilisation de l'adaptateur . . . . .	1	<b>Annexe D. Notices.</b> . . . . .	<b>33</b>
Connexion de l'adaptateur à une prise d'alimentation pour allume-cigare . . . . .	2	Trademarks . . . . .	34
Connexion de l'adaptateur à un système d'alimentation pour connexion en vol . . . . .	3	Electronic emission notices . . . . .	34
Connexion de l'adaptateur à un socle de prise électrique standard . . . . .	5	Federal Communications Commission (FCC) statement . . . . .	34



---

## Safety information

Before installing this product, read the Safety Information.

مج، يجب قراءة دات السلامة

Antes de instalar este produto, leia as Informações de Segurança.

在安装本产品之前，请仔细阅读 **Safety Information** (安全信息)。

Prije instalacije ovog produkta obavezno pročitajte Sigurnosne Upute.

Před instalací tohoto produktu si přečtěte příručku bezpečnostních instrukcí.

Læs sikkerhedsforskrifterne, før du installerer dette produkt.

Ennen kuin asennat tämän tuotteen, lue turvaohjeet kohdasta Safety Information.

Avant d'installer ce produit, lisez les consignes de sécurité.

Vor der Installation dieses Produkts die Sicherheitshinweise lesen.

Πριν εγκαταστήσετε το προϊόν αυτό, διαβάστε τις πληροφορίες ασφάλειας (safety information).

לפני שתתקינו מוצר זה, קראו את הוראות הבטיחות.

A termék telepítése előtt olvassa el a Biztonsági előírásokat!

Prima di installare questo prodotto, leggere le Informazioni sulla Sicurezza.

製品の設置の前に、安全情報をお読みください。

본 제품을 설치하기 전에 안전 정보를 읽으십시오.

Пред да се инсталира овој продукт, прочитајте информацијата за безбедност.

Lees voordat u dit product installeert eerst de veiligheidsvoorschriften.

Les sikkerhetsinformasjonen (Safety Information) før du installerer dette produktet.

Przed zainstalowaniem tego produktu, należy zapoznać się z książką "Informacje dotyczące bezpieczeństwa" (Safety Information).

Antes de instalar este produto, leia as Informações sobre Segurança.

Перед установкой продукта прочтите инструкции по технике безопасности.

Pred inštaláciou tohto produktu si prečítajte bezpečnostné informácie.

Pred namestitvijo tega proizvoda preberite Varnostne informacije.

Antes de instalar este producto lea la información de seguridad.

Läs säkerhetsinformationen innan du installerar den här produkten.

安裝本產品之前，請先閱讀「安全資訊」。

---

## Consignes générales de sécurité

Respectez toujours les précautions ci-après pour réduire les risques de blessure ou de dommages matériels.

---

### Maintenance

Ne tentez pas d'intervenir vous-même sur un produit sauf instructions contraires du Centre de support IBM. Faites uniquement appel à un prestataire de maintenance agréé IBM ayant reçu l'agrément pour réparer ce produit en particulier.

**Remarque :** Certains composants peuvent être mis à niveau ou remplacés par le client. Ces composants sont appelés unités remplaçables par l'utilisateur (CRU). IBM identifie expressément de tels composants et fournit une documentation qui contient des instructions indiquant dans quels cas le client doit remplacer ces composants. Vous devez suivre scrupuleusement toutes les instructions lorsque vous effectuez de tels remplacements. Assurez-vous toujours que l'alimentation est coupée et que le produit est débranché de toute source d'alimentation avant de procéder au remplacement. Si vous avez des questions ou des doutes, adressez-vous au Centre de support IBM.

---

### Cordons et adaptateurs d'alimentation

Utilisez uniquement les cordons et les adaptateurs d'alimentation fournis par le fabricant du produit.

N'enroulez jamais un cordon d'alimentation autour de l'adaptateur d'alimentation ou de tout autre objet ; une telle contrainte risque d'effilocher, de fissurer ou de plisser le cordon. Cela peut représenter un danger pour la sécurité.

Placez toujours les cordons d'alimentation de manière à éviter qu'on les piétine, qu'on trébuche ou qu'ils soient pincés par des objets.

Évitez d'exposer le cordon et les adaptateurs d'alimentation à des liquides. Ainsi, ne laissez pas le cordon ou l'adaptateur d'alimentation à proximité d'éviers, de bassines, de toilettes ou sur des sols nettoyés avec des détergents liquides. Les liquides risquent de provoquer des court-circuits, surtout si le cordon ou l'adaptateur d'alimentation a été soumis à des contraintes résultant d'une mauvaise utilisation. Les liquides peuvent également entraîner une corrosion progressive des terminaisons du cordon d'alimentation ou des connecteurs susceptible de provoquer une surchauffe.

Connectez toujours les cordons d'alimentation et les câbles d'interface dans le bon ordre et assurez-vous que tous leurs connecteurs sont bien enfoncés et fixés dans les prises.

N'utilisez pas d'adaptateur d'alimentation présentant des signes de corrosion sur les broches d'entrée secteur ou des signes de surchauffe (déformation du plastique, par exemple) sur l'entrée secteur ou à tout autre endroit du cordon d'alimentation.

N'utilisez pas de cordons d'alimentation sur lesquels les contacts électriques à l'une ou l'autre des extrémités présentent des signes de corrosion ou de surchauffe, ou qui semblent être endommagés.

---

## Prolongateurs et dispositifs associés

Assurez-vous que les prolongateurs, les dispositifs de protection contre les surtensions, les blocs d'alimentation de secours et les multiprises que vous utilisez ont des caractéristiques de tension correspondant aux besoins électriques du produit. Ne surchargez jamais ces dispositifs. Si vous utilisez des multiprises, la charge ne doit pas dépasser la tension d'entrée. Adressez-vous à un électricien pour plus de détails ou si vous avez des questions concernant les charges de courant, les besoins en alimentation et les tensions d'entrée.

---

## Fiches et prises

Si une prise de courant destinée au matériel de votre ordinateur semble être endommagée ou corrodée, ne l'utilisez pas et attendez qu'elle soit remplacée par un électricien qualifié.

Ne tordez pas ou ne modifiez pas une fiche électrique. Si une fiche est endommagée, prenez contact avec le fabricant pour la remplacer.

Certains produits sont équipés d'une fiche à trois broches. Cette fiche s'adapte uniquement à une prise de courant mise à la terre. Il s'agit d'un dispositif de sécurité. Ne le désactivez pas en tentant d'insérer la fiche dans une prise non reliée à la terre. Si vous ne pouvez pas enfoncer la fiche dans la prise, demandez à un électricien de vous fournir un adaptateur de prise approuvé ou de remplacer la prise par une autre prise prenant en charge ce dispositif de sécurité. Ne surchargez jamais une prise de courant. La charge totale du système ne doit pas dépasser 80 pour cent de la tension du circuit de dérivation. Adressez-vous à un électricien pour plus de détails ou si vous avez des questions concernant les charges de courant et les tensions des circuits de dérivation.

Assurez-vous que la prise de courant utilisée est correctement câblée, facilement accessible et placée à proximité du matériel. Ne tendez pas complètement les cordons d'alimentation pour éviter toute contrainte.

Branchez et débranchez avec précaution le matériel de la prise de courant.

---

## Piles et batteries

Tous les ordinateurs personnels IBM contiennent une pile cellulaire non rechargeable de la taille d'une pièce de monnaie qui fournit du courant à l'horloge système. En outre, de nombreux produits mobiles, tels que les portables ThinkPad utilisent un bloc de piles rechargeables qui fournissent du courant au système en mode portable. La compatibilité des piles et batteries fournies par IBM pour votre produit a été testée et celles-ci ne doivent être remplacées que par des composants approuvés par IBM.

Ne tentez jamais d'ouvrir ou de réparer une pile. Ne broyez pas, ne percez pas et n'incinerez pas les piles ou les batteries et ne provoquez pas de court-circuit sur les contacts en métal. N'exposez pas la pile ou la batterie à l'eau ou à tout autre liquide. Rechargez uniquement le bloc de piles en vous conformant strictement aux instructions fournies dans la documentation du produit.

Un mauvais traitement ou une mauvaise utilisation risque d'entraîner une surchauffe de la pile pouvant se traduire par une émission de gaz ou de flammes de la part du bloc de piles ou de la pile cellulaire. Si votre pile est endommagée ou que vous remarquez des décharges en provenance de celle-ci ou l'accumulation de substances étrangères sur ses composants en plomb, arrêtez de l'utiliser et procurez-vous une pile ou une batterie de rechange auprès du fabricant.

Les piles ou les batteries peuvent se dégrader lorsqu'elles restent inutilisées pendant un long moment. Dans le cas de certaines piles rechargeables (en particulier les piles au lithium-ion), le fait de laisser une pile déchargée peut augmenter les risques de court-circuits susceptibles de diminuer la durée de vie de la pile et de présenter un danger pour la sécurité. Ne laissez pas des piles au lithium-ion rechargeables se décharger complètement et ne les rangez pas déchargées.

---

## Chaleur et ventilation des produits

Les ordinateurs dégagent de la chaleur lorsqu'ils sont sous tension et que les piles sont en charge. Les ordinateurs portables peuvent émettre une quantité importante de chaleur en raison de leur taille compacte. Respectez toujours ces précautions de base :

- Évitez de laisser la base de l'ordinateur sur vos genoux ou en contact avec toute autre partie de votre corps pendant un long moment lorsque l'ordinateur est sous tension ou lorsque la pile est chargée. En effet, votre ordinateur dégage de la chaleur en mode de fonctionnement normal. Un contact prolongé avec votre peau peut provoquer des lésions, voire des brûlures.
- Ne faites pas fonctionner votre ordinateur et ne chargez pas la pile à proximité de matériaux inflammables ou dans des environnements explosifs.
- Votre produit est équipé d'ouvertures de ventilation, de ventilateurs et/ou de dissipateurs thermiques à des fins de sécurité, de confort et de fiabilité de fonctionnement. Vous risquez de bloquer ces dispositifs par inadvertance si vous placez le produit sur un lit, un canapé, un tapis ou toute autre surface souple. Vous ne devez jamais bloquer, couvrir ou désactiver ces dispositifs.

---

## Sécurité liée à l'unité de CD-ROM et de DVD-ROM

Les unités de CD-ROM et de DVD-ROM font tourner les disques à une vitesse élevée. Si un CD-ROM ou un DVD-ROM est fendu ou présente tout autre défaut physique, il risque de se casser, voire de se briser en petits morceaux lorsque l'unité de CD-ROM ou de DVD-ROM est utilisée. Pour éviter de vous blesser ou d'endommager l'unité dans une telle situation, procédez comme suit :

- Rangez toujours les CD-ROM et les DVD-ROM dans leur boîtier d'origine.
- Ne les placez jamais en plein soleil ou à proximité de sources de chaleur directe.
- Enlevez les CD-ROM et les DVD-ROM de l'ordinateur lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Ne les tordez pas et ne forcez pas pour les insérer dans l'ordinateur ou dans leur boîtier.
- Vérifiez que les CD-ROM et les DVD-ROM ne sont pas fendus avant de vous en servir. Ne les utilisez pas s'ils sont fendus ou endommagés.



---

## Enregistrement de votre option

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit IBM. Veuillez consacrer quelques instants pour enregistrer votre produit et nous fournir des informations qui aideront IBM à mieux vous servir. Vos commentaires nous sont précieux pour développer des produits et des services qui vous sont essentiels et pour améliorer la communication. Enregistrez votre option sur le site Web IBM à l'adresse suivante :

<http://www.ibm.com/pc/register/>

IBM vous enverra les informations et les mises à jour relatives au produit enregistré à moins que vous n'indiquiez dans le questionnaire du site Web que vous ne voulez pas recevoir d'informations supplémentaires.



---

# Préface

Le présent manuel contient des instructions relatives à l'installation, la configuration et l'identification des incidents de l'adaptateur multifonction 72W ca/cc plat ThinkPad IBM. Il est divisé en deux parties :

## **Partie 1 : Guide d'installation et d'utilisation**

Ce guide contient des instructions d'installation abrégées.

Il inclut également la description du produit et des instructions d'installation détaillées dans les langues suivantes :

- Anglais
- Français
- Allemand
- Espagnol
- Italien
- Portugais (Brésil)
- Chinois traditionnel
- Chinois simplifié
- Japonais
- Tchèque
- Slovaque

## **Partie 2 : Annexes**

Les annexes contiennent des informations d'assistance et de service, ainsi que les garanties et remarques relatives au produit.

**Remarque :** Les illustrations présentées dans ce manuel peuvent légèrement différer de votre matériel.



---

## Guide d'installation et d'utilisation

L'adaptateur multifonction 72W ca/cc plat ThinkPad alimente votre ThinkPad à l'aide d'une prise d'alimentation pour allume-cigare standard, d'une prise d'alimentation à 4 broches pour connexion en vol ou d'un socle de prise électrique standard. Il permet également de charger la batterie de votre ordinateur ThinkPad.

---

### Description du produit

Cet emballage inclut les éléments suivants :

- Un adaptateur multifonction 72W ca/cc plat ThinkPad
- Un adaptateur pour prise d'alimentation pour allume-cigare
- Un cordon d'alimentation à 4 broches pour connexion en vol
- Un cordon électrique ca standard
- Un aide-mémoire
- Des informations relatives à la sécurité
- Le présent guide d'utilisation sur CD

L'adaptateur est doté d'un cordon qui permet de connecter une extrémité du boîtier de l'adaptateur au ThinkPad. L'autre extrémité du boîtier est équipée de deux connecteurs pour les différents cordons de source électrique.

**Remarque :** L'adaptateur ne peut pas être utilisé avec un ThinkPad 365.

---

### Utilisation de l'adaptateur

L'adaptateur d'alimentation peut être connecté à une prise d'alimentation pour allume-cigare, une prise d'alimentation à 4 broches pour connexion en vol ou un socle de prise électrique standard. Lors de son fonctionnement, si l'adaptateur d'alimentation détecte un incident tel qu'un court-circuit ou une élévation de la température, il se met automatiquement hors tension pour empêcher tout dommage.

**Remarques :**

1. Lorsque l'adaptateur se met hors tension à la suite d'une défaillance, il est désenclenché jusqu'à que le dispositif défectueux soit retiré ET il est déconnecté de la source d'alimentation pendant au moins 10 secondes.
2. L'adaptateur nécessite une ventilation adéquate pour fonctionner correctement. Si vous le touchez lors de l'utilisation, il est normal qu'il soit chaud.

---

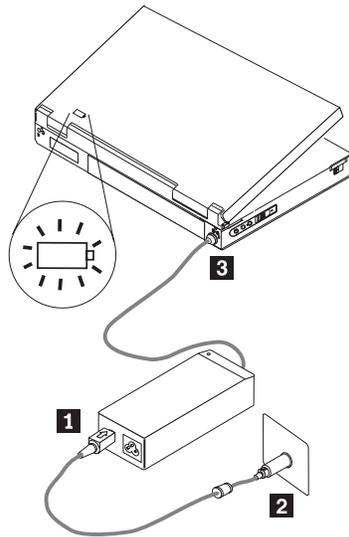
## Connexion de l'adaptateur à une prise d'alimentation pour allume-cigare

Pour utiliser l'adaptateur d'alimentation avec une prise d'alimentation pour allume-cigare, exécutez les étapes suivantes :

1. Branchez ici la plus petite extrémité du cordon d'alimentation cc (voir **1** dans l'illustration ci-après). Le cordon est complètement inséré lorsque vous entendez un déclic.

**Remarque :** Pour retirer le connecteur pour allume-cigare de l'adaptateur, saisissez le manchon du connecteur et faites-le glisser vers l'arrière pour déverrouiller le connecteur. Continuez à tirer sur le manchon du connecteur pour retirer ce dernier. Pour empêcher tout dommage, ne tirez pas sur le cordon pour retirer le connecteur.

2. Insérez l'extrémité la plus large du cordon dans la prise d'alimentation pour allume-cigare (voir **2** dans l'illustration ci-après). Le voyant situé sur l'adaptateur d'alimentation doit s'allumer.
3. Insérez la petite fiche de couleur jaune dans le connecteur d'alimentation de votre ThinkPad (voir **3** dans l'illustration ci-après). Assurez-vous que le ThinkPad est en cours de charge en observant l'icône d'alimentation située sur la barre d'état du système de l'écran du ThinkPad. L'icône prend la forme d'une prise de courant si l'ordinateur est en cours de charge ou d'une batterie si tel n'est pas le cas.



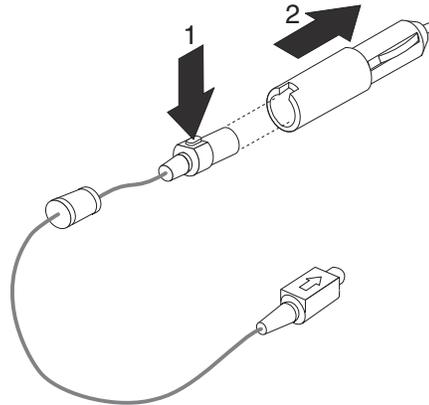
**Remarque :** L'adaptateur n'est pas pris en charge pour une utilisation dans des véhicules dotés d'un système électrique de 24 volts.

---

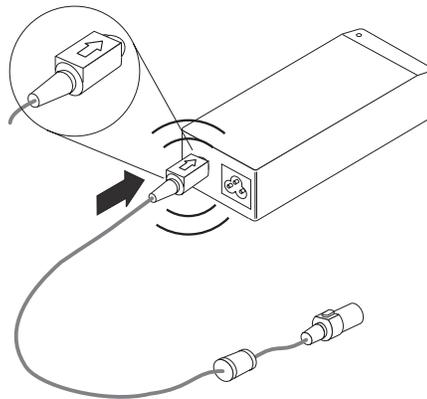
## Connexion de l'adaptateur à un système d'alimentation pour connexion en vol

Pour utiliser l'adaptateur d'alimentation avec une prise d'alimentation à 4 broches pour connexion en vol, exécutez les étapes suivantes :

1. Retirez l'adaptateur pour prise d'alimentation pour allume-cigare de l'extrémité la plus large du cordon d'alimentation afin de faire apparaître le connecteur à 4 broches pour connexion en vol, comme illustré ci-après.



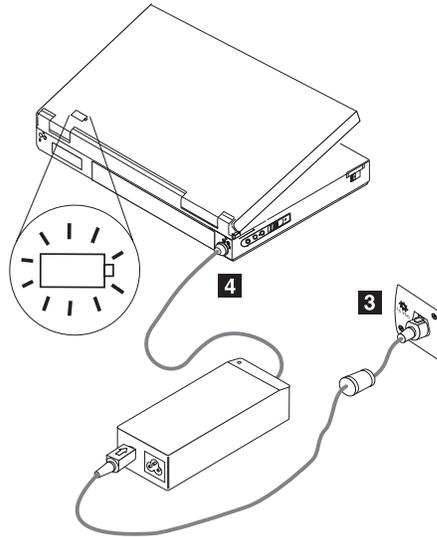
2. Branchez ici la plus petite extrémité du cordon d'alimentation cc (voir l'illustration ci-après). Le cordon d'alimentation cc est complètement inséré lorsque vous entendez un déclic.



**Remarque :** Pour retirer le connecteur pour connexion en vol de l'adaptateur, saisissez le manchon du connecteur et faites-le glisser vers l'arrière pour déverrouiller le connecteur. Continuez à tirer sur le manchon du connecteur pour retirer ce dernier. Pour empêcher tout dommage, ne tirez pas sur le cordon pour retirer le connecteur.

3. Branchez le connecteur à 4 broches sur la prise d'alimentation à 4 broches du siège de l'avion (voir **3** dans l'illustration ci-après). Le voyant situé sur l'adaptateur d'alimentation doit s'allumer. Si tel n'est pas le cas, demandez à un membre de l'équipage de vérifier le système d'alimentation pour connexion en vol.
4. Insérez la petite fiche de couleur jaune dans le connecteur d'alimentation de votre ThinkPad (voir **4** dans l'illustration ci-après). Assurez-vous que le ThinkPad est en cours de charge en observant l'icône d'alimentation située sur

la barre d'état dans l'angle inférieur droit de l'écran. L'icône prend la forme d'une prise de courant si l'ordinateur est en cours de charge ou d'une batterie si tel n'est pas le cas.

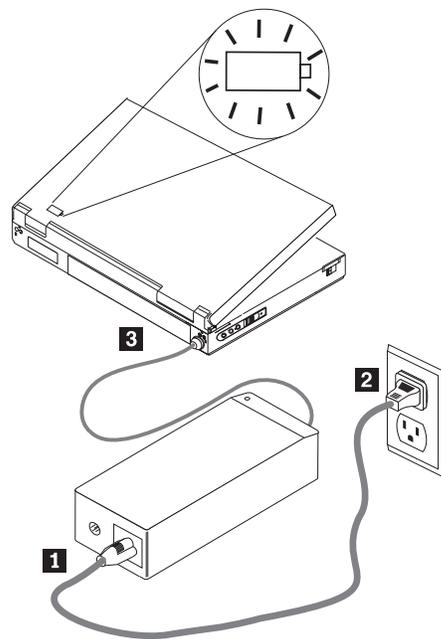


**Remarque :** Certains avions récents peuvent utiliser une prise d'alimentation de type allume-cigare.

## Connexion de l'adaptateur à un socle de prise électrique standard

Pour utiliser l'adaptateur d'alimentation avec un socle de prise électrique standard, exécutez les étapes suivantes :

1. Branchez ici l'extrémité correspondante du cordon d'alimentation ca (voir **1** dans l'illustration ci-après).
2. Branchez l'extrémité la plus large du cordon d'alimentation ca sur un socle de prise électrique standard 100-240 volts (voir **2** dans l'illustration ci-après). Le voyant situé sur l'adaptateur d'alimentation doit s'allumer.
3. Insérez la petite fiche de couleur jaune dans le connecteur d'alimentation de votre ThinkPad (voir **3** dans l'illustration ci-après). Assurez-vous que le ThinkPad est en cours de charge en observant l'icône d'alimentation située sur la barre d'état dans l'angle inférieur droit de l'écran. L'icône prend la forme d'une prise de courant si l'ordinateur est en cours de charge ou d'une batterie si tel n'est pas le cas.





---

## Annexe A. Identification des incidents

Avant de prendre contact avec le service et support IBM, exécutez les étapes suivantes pour vérifier si votre adaptateur est défectueux :

1. Vérifiez si votre ThinkPad permet l'utilisation de cet adaptateur. Pour plus d'informations sur les modèles pris en charge, consultez le site [www.ibm.com/support](http://www.ibm.com/support) et effectuez une recherche sur 72W Slim AC/DC Combo Adapter.
2. Inspectez votre adaptateur.
  - a. Inspectez le boîtier à la recherche de tout dommage (fentes, déformations, exposition à l'eau, etc.).
  - b. Inspectez les cordons à la recherche de tout dommage (fentes, cordon coupé ou dénudé, etc.).
  - c. Si vous détectez un dommage, cessez d'utiliser l'adaptateur et prenez contact avec le service et support IBM pour obtenir des pièces de rechange.
3. Assurez-vous que tous les connecteurs sont correctement insérés dans la prise d'alimentation, le port d'entrée de l'adaptateur et le ThinkPad.

**Remarque :** Pour retirer le connecteur pour allume-cigare ou le connecteur pour connexion en vol de l'adaptateur, saisissez le manchon du connecteur et faites-le glisser vers l'arrière pour déverrouiller le connecteur. Continuez à tirer sur le manchon du connecteur pour retirer ce dernier. Pour empêcher tout dommage, ne tirez pas sur le cordon pour retirer le connecteur.

4. Assurez-vous que l'adaptateur dispose d'une ventilation adéquate. L'adaptateur risque d'être exposé à une surchauffe et de se mettre hors tension s'il fonctionne pendant trop longtemps dans une atmosphère confinée.
5. Vérifiez la source d'alimentation.
  - a. Mode ca : Vérifiez la prise d'alimentation en connectant un appareil en état de marche (par exemple, une lampe). Si la prise d'alimentation ne fonctionne pas, vérifiez votre disjoncteur ou les fusibles.
  - b. Mode allume-cigare : Vérifiez la prise d'alimentation en connectant un appareil en état de marche (par exemple, un chargeur de téléphone portable). Si la prise d'alimentation ne fonctionne pas, assurez-vous que la clé se trouve en position Accessoire et vérifiez les fusibles.
  - c. Mode connexion en vol : Vérifiez si le voyant situé en regard de la prise d'alimentation s'allume. Si tel n'est pas le cas, prenez contact avec une hôtesse ou un steward.
6. Déconnectez le ThinkPad et connectez uniquement l'adaptateur à la source d'alimentation. Si le voyant de la sortie cc de l'adaptateur s'allume, revenez à l'étape 5.
  - a. Mode ca : Si le voyant de la sortie cc ne s'allume pas, essayez d'utiliser le cordon d'alimentation ca de votre adaptateur ca d'origine (fourni avec le ThinkPad). Si le cordon d'alimentation ca d'origine livré avec votre ThinkPad fonctionne avec l'adaptateur multifonction ca/cc, prenez contact avec le service et support IBM pour obtenir un cordon d'alimentation ca de rechange. Si le cordon d'alimentation de l'adaptateur ca d'origine ne fonctionne pas avec votre adaptateur, prenez contact avec le service et support IBM pour obtenir un adaptateur de rechange.

- b. Mode allume-cigare/connexion en vol : Si le voyant de la sortie cc ne s'allume pas, essayez de connecter l'adaptateur à une source d'alimentation ca. Si l'adaptateur ne fonctionne pas en mode ca, prenez contact avec le service et support IBM pour obtenir un adaptateur de rechange. Si l'adaptateur fonctionne en mode ca, prenez contact avec le service et support IBM pour le remplacement de l'adaptateur pour une prise d'alimentation pour allume-cigare/câble d'alimentation pour connexion en vol.
7. Connectez l'adaptateur à votre ThinkPad.
- a. Si l'adaptateur se met immédiatement hors tension, vérifiez si le connecteur d'alimentation de votre ThinkPad n'est pas endommagé ou lâche. Essayez de connecter l'adaptateur ca d'origine à votre ThinkPad. Si l'adaptateur ca d'origine fonctionne correctement, prenez contact avec le service et support IBM pour obtenir un adaptateur de rechange.
  - b. Si l'adaptateur fonctionne pendant un certain temps puis se met hors tension, assurez-vous que l'adaptateur dispose d'une ventilation adéquate. Si vous le touchez, il est normal qu'il soit chaud.
  - c. Si l'adaptateur est utilisé en mode allume-cigare lorsque le moteur est hors tension et qu'il se met hors tension après un certain temps, prenez contact avec un technicien expert en électricité automobile pour vérifier que la tension en sortie du système électrique de votre véhicule est compatible avec l'adaptateur et que votre ThinkPad est connecté. Les modèles de certains constructeurs automobiles ne fournissent pas une tension suffisante (11,5 vcc au minimum) pour faire fonctionner l'adaptateur à pleine charge.

**Remarque :** L'adaptateur est conçu pour se mettre hors tension et se désenclencher lors d'une défaillance. Le dispositif défectueux doit être retiré ET l'adaptateur doit être déconnecté pendant au moins 10 secondes avant de pouvoir être réinitialisé.

---

## Annexe B. Maintenance et assistance

Les informations ci-après décrivent le support technique disponible pour votre produit, pendant la période de garantie ou pendant toute la durée de vie du produit. Pour plus de détails sur les dispositions de votre garantie, consultez la Déclaration de Garantie IBM relative à votre produit.

---

### Support technique en ligne

Un support technique en ligne est offert pendant toute la durée de vie du produit sur le site Web <http://www.ibm.com/pc/support>.

Pendant la période de garantie, vous bénéficiez d'une assistance pour le remplacement ou l'échange de composants défectueux. En outre, si votre option IBM est installée sur un ordinateur IBM, vous pouvez bénéficier d'une maintenance sur site. Votre support technique interne peut vous aider à déterminer ce qui convient le mieux à votre situation.

---

### Support technique téléphonique

Le support d'installation et de configuration offert par le Centre de support IBM sera supprimé ou facturé, à la seule discrétion d'IBM, 90 jours après que l'option ait été retirée du commerce. Des offres de support supplémentaires, comme l'assistance à l'installation, sont proposées à un tarif minime.

Munissez-vous autant que possible des informations suivantes avant d'appeler le support technique interne :

- Nom de l'option
- Numéro de l'option
- Preuve d'achat
- Fabricant, modèle, numéro de série (si IBM) de l'ordinateur, et manuel
- Formulation exacte des éventuels messages d'erreur
- Description de l'incident survenu
- Informations liées à la configuration matérielle et logicielle du système

Si possible, placez-vous devant votre ordinateur. Votre support technique interne vous demandera peut-être de reproduire l'incident au cours de l'appel.

Pour connaître la liste des numéros de téléphone de maintenance et d'assistance, voir «Liste des numéros de téléphone au niveau mondial», à la page 28. Les numéros de téléphone font l'objet de modification sans préavis. Pour obtenir une liste mise à jour des numéros de téléphone, connectez-vous au site [www.ibm.com/pc/support](http://www.ibm.com/pc/support) et cliquez sur **Support phone list**. Si le numéro de votre pays ou de votre région n'y figure pas, prenez contact avec votre revendeur ou votre partenaire commercial IBM.



---

# Annexe C. Déclaration de Garantie Z125-4753-08 04/2004

---

## Chapitre 1 - Dispositions générales

*La présente Déclaration de Garantie comporte trois chapitres, Dispositions Générales, Dispositions Nationales Particulières et Informations relatives à la Garantie. Les dispositions du Chapitre 2 peuvent remplacer ou modifier celles du Chapitre 1. La garantie fournie par IBM au titre de la présente Déclaration de Garantie s'applique uniquement aux Machines achetées en vue d'un usage personnel et non à des fins de revente. Le terme "Machine" désigne une machine IBM, ses dispositifs, conversions, mises à niveau, éléments, accessoires, ou combinaisons de ceux-ci. Le terme "Machine" ne désigne pas les logiciels, qu'ils soient pré-chargés sur la machine ou installés ultérieurement. La présente Déclaration de Garantie ne porte atteinte à aucune des dispositions d'ordre public relatives aux droits des consommateurs.*

### **Etendue de cette garantie**

*IBM garantit que chaque Machine 1) est exempte de défaut matériel ou de fabrication et 2) est conforme aux spécifications publiées officiellement par IBM ("Spécifications") qui sont disponibles sur demande. La période de garantie relative à la Machine commence à la Date d'Installation initiale et est indiquée dans le Chapitre 3 - Informations relatives à la Garantie. Sauf indication contraire de la part d'IBM ou de votre revendeur, la date qui figure sur votre facture est la Date d'installation. De nombreux dispositifs, conversions ou mises à niveau impliquent le retrait des pièces et leur restitution à IBM. Une pièce remplaçante reprend la garantie en cours de la pièce remplacée. Sauf indication contraire de la part d'IBM, ces garanties ne s'appliquent que dans le pays ou la région d'achat de la Machine.*

**CES GARANTIES SONT LES SEULES GARANTIES AUXQUELLES VOUS POUVEZ PRETENDRE. ELLES REMPLACENT TOUTES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, ET DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE. ET LA DUREE DE CES GARANTIES SERA ALORS LIMITEE A LA PERIODE DE GARANTIE. PASSEE CETTE PERIODE, AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUERA. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE DUREE DES GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION OU LA LIMITATION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.**

### **Limitation de la garantie**

Cette garantie ne couvre pas :

- les logiciels, qu'ils soient pré-chargés sur la Machine, livrés avec celle-ci ou installés ultérieurement ;
  - une défaillance découlant d'une utilisation incorrecte (y compris l'utilisation d'une capacité ou fonction de la machine, autre que celle autorisée par écrit par IBM), d'un accident, d'une modification, d'une exploitation dans un environnement physique ou opérationnel inadapté ou d'une maintenance inappropriée par vous-même ;
  - une défaillance causée par un produit pour lequel IBM n'est pas responsable ;
- et

- tout produit non IBM, y compris les produits qu'IBM peut se procurer et fournir avec ou intégrer à une Machine IBM à votre demande.

Tout retrait, toute altération des étiquettes servant à l'identification de la Machine ou des pièces entraîne l'annulation des garanties.

IBM ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur de la Machine.

Tout support technique ou tout support d'une autre nature fourni sur une Machine sous garantie, tel que l'assistance, y compris l'aide à l'"utilisation", à la configuration et à l'installation, est fourni **SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE**.

#### **Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie**

Si la Machine ne fonctionne pas, tel que le prévoit la garantie, pendant la période de garantie, prenez contact avec IBM ou avec votre revendeur pour obtenir le service prévu par la Garantie. Si vous n'enregistrez pas la Machine auprès d'IBM, vous pouvez être amené à présenter une preuve d'achat justifiant de votre droit au service prévu par la Garantie.

#### **Résolution d'incidents par IBM**

Lors d'une demande d'assistance, vous devez suivre les procédures de détermination et de résolution d'incident spécifiées par IBM. Un diagnostic initial de votre incident peut être effectué soit par un technicien au téléphone, soit par voie électronique en accédant à un site Web IBM.

Le type de service de garantie applicable à votre Machine est indiqué dans le Chapitre 3 - Informations relatives à la Garantie.

Il vous incombe de télécharger et d'installer les mises à jour du Code Machine désigné (microcode, code du système "BIOS", programmes utilitaires, pilotes de périphériques et diagnostics livrés avec une Machine IBM) et de tout autre logiciel à partir d'un site Internet IBM ou à partir d'un autre support électronique, en vous conformant aux instructions fournies par IBM.

Si votre incident peut être résolu à l'aide d'une unité remplaçable par l'utilisateur ("CRU") (par exemple, clavier, souris, haut-parleur, mémoire, unité de disque dur), IBM vous livrera cette unité pour que vous effectuiez son installation.

Si la Machine ne fonctionne pas conformément aux garanties fournies pendant la période de garantie et que votre incident ne peut pas être résolu par téléphone ou par voie électronique, via l'application des mises à jour de Code Machine ou de logiciel ou à l'aide d'une CRU, IBM ou votre revendeur, si ce dernier est habilité par IBM pour fournir le service prévu par la Garantie à leur discrétion, 1) la réparera de sorte qu'elle fonctionne conformément à la Garantie ou 2) la remplacera par une autre dont les fonctions sont au moins équivalentes. Si IBM n'est pas en mesure d'effectuer une de ces opérations, vous pouvez restituer la Machine au lieu d'achat où elle vous sera remboursée.

IBM ou votre revendeur gèrera et installera des modifications techniques qui s'appliquent à la Machine.

#### **Remplacement d'une Machine ou d'une pièce**

Lorsque le service de Garantie implique le remplacement d'une Machine ou d'une pièce, l'élément remplacé devient la propriété d'IBM et l'élément de remplacement votre propriété. Vous déclarez que tous les éléments démontés sont authentiques et non modifiés. L'élément de remplacement peut ne pas être neuf, mais il sera en

bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles de l'élément remplacé. L'élément de remplacement bénéficiera du service de Garantie de l'élément remplacé.

### **Vos autres obligations**

Avant qu'IBM ou votre revendeur ne remplace une Machine ou une pièce, vous vous engagez à retirer tous les dispositifs et toutes les pièces, options, modifications et adjonctions, qui ne sont pas couverts par la garantie.

Vous vous engagez également à :

1. vérifier que la Machine n'est soumise à aucune disposition et restriction légales qui en empêche le remplacement ;
2. obtenir du propriétaire une autorisation permettant à IBM ou à votre revendeur d'intervenir sur une Machine dont vous n'êtes pas propriétaire ; et
3. le cas échéant, avant l'intervention :
  - a. suivre les procédures de demande de service fournies par IBM ou votre revendeur ;
  - b. sauvegarder ou sécuriser tous les logiciels, données et fonds contenus dans la Machine ;
  - c. fournir à IBM ou votre revendeur un accès suffisant, libre et sûr à vos installations pour permettre à IBM de remplir ses obligations ; et
  - d. informer IBM ou votre revendeur de tout changement d'emplacement de la Machine.
4. (a) vous assurer que toutes les informations relatives aux personnes identifiées ou identifiables (Données personnelles) sont supprimées de la Machine (dans la mesure où cela est techniquement possible), (b) permettre à IBM, votre revendeur ou un fournisseur d'IBM de traiter pour votre compte toutes les Données personnelles restantes, telles qu'IBM ou votre revendeur juge nécessaires pour remplir ses obligations dans le cadre de cette Déclaration de garantie (y compris, le cas échéant, l'expédition de la Machine en vue dudit traitement à d'autres sites de maintenance d'IBM dans le monde) et (c) vous assurer que ce traitement est conforme à toutes les lois applicables à ces Données personnelles.

### **Limitation de responsabilité**

IBM est responsable des dommages subis par votre Machine ou de la perte de celle-ci uniquement lorsqu'elle se trouve 1) en la possession d'IBM, ou 2) en transit au cas où IBM prendrait en charge les frais de transport.

Ni IBM, ni votre revendeur ne peut être tenu pour responsable des informations confidentielles, personnelles ou dont vous êtes propriétaire contenues dans une Machine que vous avez retournée à IBM pour quelque raison que ce soit. Vous devez supprimer les informations de ce type avant de retourner la Machine.

Des circonstances peuvent survenir où, en raison d'une défaillance du fait d'IBM ou de toute autre responsabilité, vous avez droit à recouvrer des dommages d'IBM. Quels que soient la nature, le fondement et les modalités de l'action engagée contre IBM (y compris rupture fondamentale, négligence, déclaration inexacte ou toute autre base contractuelle ou délictuelle), IBM ne sera responsable qu'à concurrence, sauf responsabilités qui ne peuvent être supprimées ou limitées par la loi :

1. des dommages corporels (incluant le décès) et dommages aux biens matériels mobiliers ou immobiliers ; et
2. pour tout autre dommage réel et direct, du prix facturé (les douze (12) derniers mois de redevance pour les redevances périodiques) de la Machine à l'origine de la réclamation. Au titre du présent alinéa, le terme "Machine" inclut le Code Machine et le Code Interne sous Licence ("LIC").

Cette limitation de responsabilité s'applique également aux fournisseurs d'IBM et à votre revendeur. C'est le maximum pour lequel IBM, ses fournisseurs et votre revendeur sont collectivement responsables.

**IBM, SES FOURNISSEURS OU REVENDEURS NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SUIVANTS, ET CE, MÊME S'ILS ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LEUR POSSIBLE SURVENANCE : 1) TOUTE RÉCLAMATION OU ACTION DIRIGÉE CONTRE VOUS PAR UN TIERS AU TITRE DE PERTES OU DE DOMMAGES ENCOURUS (AUTRES QUE CEUX MENTIONNÉS DANS LE PREMIER ARTICLE CI-DESSUS) ; 2) PERTE OU DETERIORATION DE DONNEES ; 3) DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX OU PREJUDICE ECONOMIQUE INDIRECT ; OU 4) PERTE DE BENEFICES, DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CLIENTÈLE OU D'ECONOMIES ESCOMPTÉES. CERTAINS ETATS OU LÉGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE PREJUDICES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, AUQUEL CAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION QUI PRECEDE NE VOUS SERA PAS APPLICABLE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE DUREE DES GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION OU LA LIMITATION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.**

**Droit applicable**

Les deux parties (vous et IBM) consentent à l'application des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine, pour régir, interpréter et exécuter tous les droits, devoirs et obligations vous échéant et échéant à IBM, résultant ou relatifs de quelque manière que ce soit, aux termes de la présente Déclaration de Garantie, nonobstant tout conflit de lois.

**CES GARANTIES VOUS CONFERENT DES DROITS SPECIFIQUES, ET IL EST POSSIBLE QUE VOUS DETENIEZ D'AUTRES DROITS, DONT LA NATURE VARIE SELON LA LÉGISLATION QUI VOUS EST APPLICABLE.**

**Juridiction compétente**

Tous les droits, devoirs et obligations des parties sont soumis aux tribunaux du pays dans lequel vous avez acquis la Machine.

---

## **Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières**

**AMERIQUE**

**ARGENTINE**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du Tribunal Ordinaire de Commerce de Buenos Aires.

**BOLIVIE**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de La Paz.

**BRESIL**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée au présent Contrat sera de la compétence exclusive du tribunal de Rio de Janeiro, RJ.

## **CHILI**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Santiago.

## **COLOMBIE**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive des Juges de la République de Colombie.

## **EQUATEUR**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive des Juges de Quito.

## **MEXIQUE**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive de la Cour fédérale de Mexico City, District fédéral.

## **PARAGUAY**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal d'Asuncion.

## **PEROU**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive des Juges et des Tribunaux du district de Lima, Cercado.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à la fin de cet article :*  
Aux termes de l'article 1328 du Code Civil péruvien, les limitations et exclusions spécifiées dans cette clause ne s'appliquent pas aux dommages causés par IBM du fait d'un manquement intentionnel à ses obligations professionnelles ("dolo") ou d'une faute lourde ("culpa inexcusable").

## **URUGUAY**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de Montevideo.

## **VENEZUELA**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de la zone métropolitaine de Caracas.

## **AMERIQUE DU NORD**

**Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie :** *La ligne suivante est ajoutée à cet article :*  
Pour bénéficier du service prévu par la Garantie au Canada ou aux Etats-Unis, appelez le 1-800-IBM-SERV (426-7378).

## CANADA

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace l'alinéa 1 de cet article :*  
1. des dommages corporels (y compris le décès) ou des dégâts matériels aux biens matériels, mobiliers et immobiliers causés par une négligence d'IBM, et

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "les lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*  
par les lois en vigueur dans la Province de l'Ontario.

## ETATS-UNIS

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "les lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*  
par les lois de l'Etat de New York.

## ASIE PACIFIQUE

### AUSTRALIE

**Etendue de la garantie :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*  
Les garanties mentionnées dans cet article s'ajoutent aux droits qui vous sont conférés par le Trade Practices Act de 1974 ou un autre texte de loi similaire qui ne peuvent être restreints que dans les limites autorisées par la législation en vigueur.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*  
Lorsqu'IBM contrevient à une condition ou à une garantie découlant du Trade Practices Act de 1974 ou d'un autre texte de loi similaire, la responsabilité d'IBM est limitée à la réparation ou au remplacement du bien, ou à la fourniture d'un bien équivalent. Lorsque cette condition ou garantie se rapporte à un droit de vente, à une possession paisible ou à un titre incontestable, ou que les biens sont généralement acquis en vue d'une utilisation personnelle ou domestique, ou de consommation, aucune des limitations de ce paragraphe ne s'applique.

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "les lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*  
par les lois de l'Etat ou du Territoire.

### CAMBODGE ET LAOS

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "les lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*  
par les lois de l'Etat de New York (Etats-Unis d'Amérique).

### CAMBODGE, INDONESIE ET LAOS

**Arbitrage :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*  
Les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Singapour selon les règles d'arbitrage du Centre d'Arbitrage International de Singapour ("Règles SIAC") en vigueur à ce moment-là. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. Elle sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi.

Les arbitres seront au nombre de trois, chaque partie étant autorisée à en désigner un. Les deux arbitres désignés par les parties devront nommer un troisième arbitre qui interviendra en tant que président. En cas de vacance du poste de président, ces fonctions seront prises en charge par le Président du Centre d'Arbitrage International de Singapour. Les autres vacances seront prises en charge par la partie nominante respective. Les débats reprendront au point auquel ils avaient été arrêtés au moment de la vacance.

Si l'une des parties refuse ou ne parvient pas à désigner un arbitre dans les 30 jours suivant la nomination de l'autre partie de son arbitre, le premier arbitre nommé sera le seul arbitre, à condition que sa nomination ait été effectuée dans les règles.

La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente Déclaration de Garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue.

#### **HONG KONG (RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE DE CHINE) ET MACAO (RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE DE CHINE)**

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "les lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*

par les lois de la Région Administrative Spéciale de Hong Kong (Chine).

#### **INDE**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace les alinéas 1 et 2 de cet article :*

1. des dommages corporels (incluant le décès) ou des dommages aux biens matériels, immobiliers et mobiliers, du fait de la négligence d'IBM, et
2. du prix payé pour la Machine à l'origine de la réclamation, pour tout autre dommage réel du fait d'un manquement de la part d'IBM, ou ayant un quelconque rapport avec l'objet de la présente Déclaration de Garantie. Au titre du présent alinéa, le terme "Machine" inclut le Code Machine et le Code Interne sous Licence ("LIC").

**Arbitrage :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Bangalore (Inde) conformément à la législation indienne alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. Elle sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi.

Les arbitres seront au nombre de trois, chaque partie étant autorisée à en désigner un. Les deux arbitres désignés par les parties devront nommer un troisième arbitre qui interviendra en tant que président. En cas de vacance du poste de président, ces fonctions seront prises en charge par le Président du Conseil de l'Ordre de l'Inde. Les autres vacances seront prises en charge par la partie nominante respective. Les débats reprendront au point auquel ils avaient été arrêtés au moment de la vacance.

Si l'une des parties refuse ou ne parvient pas à désigner un arbitre dans les 30 jours suivant la nomination de l'autre partie de son arbitre, le premier arbitre nommé sera le seul arbitre, à condition que sa nomination ait été effectuée dans les règles.

La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente Déclaration de Garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue.

## JAPON

**Droit applicable :** *La phrase suivante est ajoutée à cet article :*

Tout doute relatif à la présente Déclaration de Garantie sera préalablement éclairci en toute bonne foi par les parties et selon le principe de confiance mutuelle.

## MALAISIE

**Limitation de responsabilité :** Le mot "*SPECIAUX*" dans l'alinéa 3 du cinquième paragraphe est supprimé.

## NOUVELLE-ZELANDE

**Etendue de la garantie :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les garanties mentionnées dans cet article s'ajoutent aux droits qui vous sont conférés par l'accord Consumer Guarantees Act (CGA) de 1993 ou un autre texte de loi et qui ne peuvent être exclus ou limités. L'accord Consumer Guarantees Act de 1993 ne s'applique pas aux biens fournis par IBM, s'ils sont utilisés à des fins commerciales telles que définies dans l'accord CGA.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Si les Machines ne sont pas acquises à des fins commerciales, telles qu'elles sont définies dans l'accord Consumer Guarantees Act de 1993, les limitations de cet article sont soumises aux limitations énoncées dans l'accord CGA.

## REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "les lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*

par les lois de l'Etat de New York (Etats-Unis d'Amérique) (sauf indication contraire par la législation locale).

## PHILIPPINES

**Limitation de responsabilité :** *L'alinéa 3 du cinquième paragraphe est remplacé par ce qui suit :*

**DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX (Y COMPRIS DOMMAGES SYMBOLIQUES ET EXEMPLAIRES), DOMMAGE MORAL, ACCESSOIRE OU DOMMAGES INDIRECTS POUR TOUT DOMMAGE ECONOMIQUE CONSECUTIF ; OU**

**Arbitrage :** Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :

Les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Metro Manille (Philippines) conformément à la législation philippine alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. Elle sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi.

Les arbitres seront au nombre de trois, chaque partie étant autorisée à en désigner un. Les deux arbitres désignés par les parties devront nommer un troisième arbitre qui interviendra en tant que président. En cas de vacance du poste de président, ces fonctions seront prises en charge par le Président du Philippine Dispute Resolution Center, Inc. Les autres vacances seront prises en charge par la partie nominante respective. Les débats reprendront au point auquel ils avaient été arrêtés au moment de la vacance.

Si l'une des parties refuse ou ne parvient pas à désigner un arbitre dans les 30 jours suivant la nomination de l'autre partie de son arbitre, le premier arbitre nommé sera le seul arbitre, à condition que sa nomination ait été effectuée dans les règles.

La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente Déclaration de Garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue.

#### **SINGAPOUR**

**Limitation de responsabilité :** *Les termes "SPECIAUX" et "ECONOMIQUES" de l'alinéa 3 du cinquième paragraphe sont supprimés.*

#### **EUROPE, , MOYEN-ORIENT, AFRIQUE (EMEA)**

**LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT A TOUS LES PAYS EMEA :**  
Les dispositions exposées dans la présente Déclaration de Garantie s'appliquent aux Machines achetées auprès d'IBM ou d'un revendeur IBM.

#### **Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie :**

*Ajoutez le paragraphe suivant dans **Europe de l'ouest** (Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, San Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Etat du Vatican et tout pays intégré ultérieurement à l'Union Européenne, à compter de la date de son adhésion) :*

La garantie des Machines acquises en Europe de l'ouest doit être valide et applicable dans tous les pays de l'Europe de l'ouest, sous réserve que les Machines aient été annoncées et mises à disposition dans ces pays.

Si vous achetez une Machine dans l'un des pays d'Europe de l'ouest définis ci-avant, vous pouvez obtenir le service prévu par la Garantie de cette Machine dans n'importe lequel de ces pays, soit auprès (1) d'un revendeur IBM agréé pour exercer ce service, soit auprès (2) d'IBM, sous réserve que la Machine ait été annoncée et mise à disposition par IBM dans le pays dans lequel vous souhaitez obtenir le service.

Si vous avez acheté un PC en Albanie, en Arménie, au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Géorgie, en Hongrie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Moldavie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Roumanie, en Russie, en Slovénie, en Ukraine ou en République fédérale de Yougoslavie, vous pouvez obtenir le service prévu par la Garantie de cette Machine dans n'importe lequel de ces pays, soit auprès (1) d'un revendeur IBM agréé pour exercer ce service, soit auprès (2) d'IBM.

Si vous achetez une Machine dans un pays du Moyen-Orient ou en Afrique, vous pouvez obtenir le service prévu par la Garantie de cette Machine auprès d'une entité IBM du pays dans lequel vous avez effectué l'achat, si cette entité IBM fournit un tel service dans ce pays, ou auprès d'un revendeur IBM autorisé par IBM à fournir un tel service sur ladite Machine dans le pays concerné. Le service prévu par la Garantie en Afrique est disponible dans un rayon de 50 kilomètres d'un Fournisseur de services agréé IBM. Les frais de transport des Machines situées à plus de 50 kilomètres d'un fournisseur de services agréé IBM sont à votre charge.

**Droit applicable :**

*La mention "l'application des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" est remplacée par :*

1) "les lois en vigueur en Autriche" en **Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ex-République yougoslave de Macédoine, Moldavie, Pologne, Roumanie, Russie, Slovaquie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine, Ouzbékistan et ex-République de Yougoslavie** ; 2) "soit appliqué le droit français" en **Algérie, au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Cap-Vert, en République centrafricaine, au Tchad, aux Comores, au Congo, à Djibouti, en République démocratique du Congo, en Guinée Equatoriale, en Guyane française, en Polynésie française, au Gabon, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Liban, à Madagascar, au Mali, en Mauritanie, sur l'Île Maurice, sur l'Île Mayotte, au Maroc, en Nouvelle Calédonie, au Niger, dans l'Île de la Réunion, au Sénégal, aux Seychelles, au Togo, en Tunisie, dans les îles Vanuatu, et Wallis & Futuna** ; 3) "les lois en vigueur en Finlande" en **Estonie, Lettonie et Lituanie** ; 4) "les lois en vigueur en Angleterre" en **Angola, au Bahreïn, au Botswana, au Burundi, en Egypte, en Erythrée, en Ethiopie, au Ghana, en Jordanie, au Kenya, au Koweït, au Liberia, à Malawi, à Malte, en Mozambique, au Nigeria, à Oman, au Pakistan, au Qatar, au Rwanda, à Sao Tomé, en Arabie saoudite, au Sierra Leone, en Somalie, en Tanzanie, en Ouganda, aux Emirats Arabes Unis, au Royaume-Uni, en Cisjordanie et à Gaza, au Yémen, en Zambie, et au Zimbabwe** ; et 5) "l'application du droit sud-africain" en **Afrique du sud, au Lesotho, en Namibie, et au Swaziland.**

**Juridiction compétente :** *Les exceptions suivantes sont ajoutées à cet article :*

1) en **Autriche**, toutes les contestations liées à la présente Déclaration de Garantie, y compris à son existence, seront de la compétence exclusive du tribunal de Vienne, Autriche (Inner-City) ; 2) en **Angola, en Arabie saoudite, au Bahreïn, au Botswana, au Burundi, En Egypte, en Erythrée, aux Emirats arabes unis, en Ethiopie, au Ghana, en Jordanie, au Kenya, au Koweït, au Libéria, au Malawi, à Malte, au Mozambique, au Nigéria, au Sultanat d'Oman, au Pakistan, en Ouganda, au Qatar, au Rwanda, à Sao Tomé, en Sierra Leone, en Somalie, en Tanzanie, en Cisjordanie et à Gaza, au Yémen, en Zambie et au Zimbabwe**, toutes les contestations découlant de la présente Déclaration de Garantie ou liées à son exécution, y compris en référé, seront de la compétence exclusive des tribunaux anglais ; 3) en **Belgique** et au **Luxembourg**, toutes les contestations découlant de la présente Déclaration de Garantie ou liées à son interprétation ou à son exécution seront de la compétence exclusive des lois et des tribunaux de la capitale du pays dans lequel se trouve votre siège social et/ou commercial ; 4) en **France, en Algérie, au Bénin, au Burkina Burkina, au Cameroun, au Cap-Vert, en République centrafricaine, au Tchad, aux Comores, en République du Congo, à Djibouti, en République démocratique du Congo, en Guinée-Equatoriale, en Guyane française, en Polynésie française, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Liban, à Madagascar, au Mali, en Mauritanie, dans l'Île Maurice, dans l'Île Mayotte, au Maroc, en Nouvelle Calédonie, au Niger, dans l'Île de la Réunion, au Sénégal, aux Seychelles, au Togo, en Tunisie, dans les Iles Vanuatu, et Wallis & Futuna**, toutes les contestations découlant de la présente Déclaration de Garantie ou liées à sa violation ou à son exécution seront de la compétence exclusive, y compris en référé, du Tribunal de Commerce de Paris ; 5) en **Russie**, toutes les contestations liées à l'interprétation, la violation, la résiliation ou la nullité de l'exécution de la présente Déclaration de Garantie seront réglées par le Tribunal d'arbitrage de Moscou ; 6) en **Afrique du sud, en Namibie, au Lesotho et au Swaziland**, les deux parties s'engagent à soumettre tous les conflits liés à la présente Déclaration

de Garantie à la juridiction de la Haute Cour de Johannesburg ; 7) **en Turquie**, tous les conflits découlant de ou liés à la présente Déclaration de Garantie seront réglés par les cours centrales d'Istanbul (Sultanahmet) et les "Execution Directorates" d'Istanbul, République de Turquie ; 8) dans chacun des pays répertoriés ci-après, toute plainte découlant de la présente Déclaration de Garantie sera déposée, puis jugée uniquement par la cour compétente située à a) Athènes pour la **Grèce**, b) Tel Aviv-Jaffa pour **Israël**, c) Milan pour l'**Italie**, d) Lisbonne pour le **Portugal** et e) Madrid pour l'**Espagne** ; et 9) **au Royaume-Uni**, les deux parties s'engagent à soumettre tous les conflits relatifs à la présente Déclaration de Garantie à la juridiction des cours anglaises.

*Arbitrage : Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

**En Albanie, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Géorgie, en Hongrie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Moldavie, en Pologne, en Roumanie, en Russie, en Slovaquie, en Slovénie, au Tadjikistan, au Turkménistan, en Ukraine, en Ouzbékistan et en République fédérale de Yougoslavie**, tout désaccord résultant de la présente Déclaration de Garantie relatif à sa violation, sa rupture ou sa nullité sera définitivement réglé selon les Règles d'Arbitrage et de Conciliation du International Arbitral Center de la Federal Economic Chamber de Vienne (lois viennoises) par trois arbitres nommés conformément à ces règles. L'arbitrage aura lieu à Vienne, Autriche, et la langue officielle des débats sera l'anglais. La décision des arbitres sera considérée comme finale et liera les deux parties. De ce fait, en vertu du paragraphe 598(2) du Code de Procédures Civil autrichien, les parties renoncent expressément à l'application du paragraphe 595 (1) figure 7 de ce Code. IBM peut cependant contester devant une cour compétente dans le pays d'installation.

**En Estonie, Lettonie et Lituanie**, tout désaccord lié à la présente Déclaration de Garantie sera définitivement résolu par voie d'arbitrage à Helsinki (Finlande), conformément aux lois d'arbitrage finlandaises en vigueur. Chaque partie désignera un arbitre et les arbitres désignés nommeront collégalement un président. Si aucun accord n'est trouvé concernant le président, ce dernier sera nommé par la Central Chamber of Commerce à Helsinki.

#### **UNION EUROPEENNE (UE)**

##### ***LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT A TOUS LES PAYS de l'UNION EUROPEENNE :***

La garantie des Machines acquises dans les pays de l'Union Européenne est valide et applicable dans tous les pays de l'Union Européenne, sous réserve que les Machines aient été annoncées et mises à disposition dans ces pays.

**Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie :** *La ligne suivante est ajoutée à cet article :*

Pour obtenir le service prévu par la Garantie auprès d'IBM dans les pays de l'UE, consultez la liste des numéros de téléphone dans le Chapitre 3 - Informations relatives à la Garantie.

Vous pouvez prendre contact avec IBM à l'adresse suivante :

IBM Warranty & Service Quality Dept.  
PO Box 30  
Spango Valley  
Greenock  
Scotland PA16 0AH

## CONSOUMMATEURS

Les consommateurs disposent de droits selon la loi nationale en vigueur régissant la vente de biens de consommation. Ces droits ne sont pas affectés par les garanties fournies dans la présente Déclaration de Garantie.

### AUTRICHE, DANEMARK, ESPAGNE, FINLANDE, GRÈCE, ITALIE, NORVÈGE, PAYS-BAS, PORTUGAL, SUÈDE ET SUISSE

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de cet article dans sa totalité :*

Sauf disposition légale impérative contraire :

1. La responsabilité d'IBM, concernant tout dommage et perte pouvant survenir dans le cadre de l'exercice de ses obligations liées directement ou indirectement à la présente Déclaration de Garantie ou résultant d'autres causes liées à cette Déclaration de Garantie, est limitée au dédommagement des seuls dommages et pertes prouvés et résultant immédiatement et directement du manquement à ces obligations (en cas de faute d'IBM) ou d'une telle cause, pour un montant maximum égal aux redevances que vous avez payées pour la Machine. Au titre du présent alinéa, le terme "Machine" inclut le Code Machine et le Code Interne sous Licence ("LIC").

La limitation sus-mentionnée ne s'applique pas aux dommages corporels (incluant le décès) et dommages aux biens matériels, mobiliers et immobiliers, pour lesquels IBM est légalement responsable.

2. **IBM, SES FOURNISSEURS OU REVENDEURS NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SUIVANTS, ET CE, MEME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LEUR POSSIBLE SURVENANCE :**  
1) PERTE OU DETERIORATION DE DONNEES ; 2) DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX ; 3) PERTE DE BENEFICES, MEME SI CELLE-CI EST LA CONSEQUENCE IMMEDIATE DE L'EVENEMENT A L'ORIGINE DES DOMMAGES ; OU 4) PREJUDICE COMMERCIAL, PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, PERTE DE CLIENTELE OU PERTE D'ECONOMIES ESCOMPTEES.

### FRANCE ET BELGIQUE

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de cet article dans sa totalité :*

Sauf disposition légale impérative contraire :

1. La responsabilité d'IBM, concernant tout dommage et perte pouvant survenir dans le cadre de l'exercice de ses obligations liées directement ou indirectement à la présente Déclaration de Garantie ou résultant d'autres causes liées à ce Contrat, est limitée au dédommagement des seuls dommages et pertes prouvés et résultant immédiatement et directement du manquement à ces obligations (en cas de faute d'IBM) ou d'une telle cause, pour un montant maximum égal aux redevances que vous avez payées pour la Machine qui a causé les dommages. Au titre du présent alinéa, le terme "Machine" inclut le Code Machine et le Code Interne sous Licence ("LIC").

La limitation sus-mentionnée ne s'applique pas aux dommages corporels (incluant le décès) et dommages aux biens matériels, mobiliers et immobiliers, pour lesquels IBM est légalement responsable.

2. **IBM, SES FOURNISSEURS OU REVENDEURS NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SUIVANTS, ET CE, MEME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LEUR POSSIBLE SURVENANCE :**  
1) PERTE OU DETERIORATION DE DONNEES ; 2) DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX ; 3) PERTE DE BENEFICES, MEME SI CELLE-CI EST LA CONSEQUENCE IMMEDIATE DE L'EVENEMENT A

L'ORIGINE DES DOMMAGES ; OU 4) PREJUDICE COMMERCIAL, PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, PERTE DE CLIENTELE OU PERTE D'ECONOMIES ESCOMPTEES.

LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT AU(X) PAYS SPECIFIE(S) :

#### AUTRICHE

**Les dispositions de la présente Déclaration de Garantie remplacent toute autre garantie légale applicable.**

**Etendue de la garantie :** *La phrase suivante remplace la première phrase du premier paragraphe de cet article :*

La garantie d'une Machine IBM couvre les fonctionnalités de la Machine dans des conditions normales d'utilisation et la conformité de la Machine à ses spécifications.

*Les paragraphes suivants sont ajoutés à cet article :*

Le délai de prescription pour les consommateurs intentant une action pour rupture de garantie correspond au minimum au délai légal. Si IBM ou votre revendeur se trouvait dans l'incapacité de réparer une Machine IBM, vous pouvez éventuellement demander un remboursement partiel, à condition qu'il soit justifié par la perte de valeur de la Machine non réparée, ou demander une annulation de l'accord en vigueur pour la Machine et obtenir un remboursement total.

*Le deuxième paragraphe n'est pas applicable.*

**Résolution d'incidents par IBM :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Pendant la période de garantie, IBM vous remboursera les frais de transport de la Machine en panne vers un centre IBM.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les limitations et exclusions mentionnées dans la Déclaration de Garantie ne s'appliquent pas aux dommages causés par IBM en cas de fraude ou de faute grave, ni à la garantie explicite.

*La phrase suivante est ajoutée à la fin de l'alinéa 2 :*

La responsabilité d'IBM aux termes de cet alinéa se limite à la violation des dispositions essentielles du Contrat du fait d'une négligence.

#### EGYPTE

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace l'alinéa 2 de cet article :*  
du prix payé, en ce qui concerne tout autre dommage réel direct pour la Machine à l'origine de la réclamation. Au titre du présent alinéa, le terme "Machine" inclut le Code Machine et le Code Interne sous Licence ("LIC").

*Applicabilité des fournisseurs et des revendeurs (non modifiée).*

#### FRANCE

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace la deuxième phrase du premier paragraphe de cet article :*

Dans ce cas, quel que soit le fondement de l'action que vous pourriez engager contre IBM, IBM ne sera responsable qu'à concurrence : (alinéas 1 et 2 non modifiés).

## ALLEMAGNE

**Etendue de la garantie :** *La phrase suivante remplace la première phrase du premier paragraphe de cet article :*

La garantie d'une Machine IBM couvre les fonctionnalités de la Machine dans des conditions normales d'utilisation et la conformité de la Machine à ses spécifications.

*Les paragraphes suivants sont ajoutés à cet article :*

La période minimale de garantie pour les Machines est de douze mois. Si IBM ou votre revendeur se trouvait dans l'incapacité de réparer une Machine IBM, vous pouvez éventuellement demander un remboursement partiel, à condition qu'il soit justifié par la perte de valeur de la Machine non réparée, ou demander une annulation de l'accord en vigueur pour la Machine et obtenir un remboursement total.

*Le deuxième paragraphe n'est pas applicable.*

**Résolution d'incidents par IBM :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Pendant la période de garantie, les frais de transport de la Machine en panne vers un centre IBM sont à la charge d'IBM.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les limitations et exclusions mentionnées dans la Déclaration de Garantie ne s'appliquent pas aux dommages causés par IBM en cas de fraude ou de faute grave, ni à la garantie explicite.

*La phrase suivante est ajoutée à la fin de l'alinéa 2 :*

La responsabilité d'IBM aux termes de cet alinéa se limite à la violation des dispositions essentielles du Contrat du fait d'une négligence.

## HONGRIE

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à la fin de cet article :*

La limitation et l'exclusion indiquées dans le présent article ne s'appliqueront pas à la responsabilité pour rupture de contrat occasionnant des dommages corporels, y compris le décès, et des dommages à la santé causés intentionnellement par une faute grave ou un acte criminel.

Les parties acceptent que les limitations de responsabilité sont des dispositions valides et indiquent que l'article 314.(2) du code civil hongrois s'applique dans la mesure où le prix d'achat et d'autres avantages découlant de la présente Déclaration de Garantie compensent cette limitation de responsabilité.

## IRLANDE

**Etendue de la garantie :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Sauf disposition contraire contenue dans les présentes, toutes les dispositions légales y compris toutes garanties implicites, et sans préjudice de ce qui précède, toutes les garanties susdites découlant du Sale of Goods Act de 1893 ou du Sale of Goods and Supply of Services Act 1980, sont exclues.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de cet article dans sa totalité :*

Pour l'application du présent article, le terme "Défaillance" désigne tout acte, déclaration, omission ou négligence du fait d'IBM en rapport avec l'objet d'une Déclaration de Garantie dont IBM est légalement responsable envers vous, qu'il s'agisse d'une responsabilité contractuelle ou délictuelle. Un certain nombre de Défaillances qui, conjointement, donnent lieu ou contribuent de manière

substantielle à la même perte ou aux mêmes dommages seront considérés comme étant une seule Défaillance se produisant à la date de survenance de la dernière Défaillance.

Des circonstances peuvent survenir où, en raison d'une Défaillance, vous avez droit à recouvrer des dommages d'IBM.

Le présent article expose les limites de responsabilité d'IBM, ainsi que votre recours exclusif.

1. IBM assumera une responsabilité illimitée pour un décès ou des dommages corporels occasionnés du fait de la négligence d'IBM.
2. Toujours sous réserve des **Cas pour lesquels IBM n'est pas responsable** ci-après, IBM assumera une responsabilité illimitée pour les dommages matériels occasionnés à vos biens mobiliers du fait de la négligence d'IBM.
3. Sous réserve des dispositions des alinéas 1 et 2 ci-dessus, l'entière responsabilité d'IBM pour les dommages réels causés par une Défaillance quelle qu'elle soit n'excédera en aucun cas le montant le plus élevé entre les deux sommes suivantes : 1) 125 000 EUR, ou 2) 125% du montant que vous avez payé pour la Machine directement en rapport avec la Défaillance.

#### **Cas pour lesquels IBM n'est pas responsable**

Sous réserve de toute responsabilité mentionnée dans l'alinéa 1 ci-dessus, IBM, ses fournisseurs ou revendeurs ne seront en aucun cas responsables des cas suivants, même si IBM, ses fournisseurs ou revendeurs ont été informés de la survenance possible de tels dommages :

1. perte ou détérioration des données ;
2. préjudice spécial, indirect ou accessoire ; ou
3. perte de bénéfices, d'activité commerciale, de revenu, de clientèle ou d'économies escomptées.

#### **SLOVAQUIE**

**Limitation de responsabilité :** *La phrase suivante est ajoutée à la fin du dernier paragraphe :*

Les limitations s'appliquent dans la mesure où elles ne sont pas interdites aux termes des articles §§ 373-386 du code de commerce slovaque.

#### **AFRIQUE DU SUD, NAMIBIE, BOTSWANA, LESOTHO ET SWAZILAND**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

La responsabilité globale d'IBM à votre égard se limite au prix payé pour la Machine à l'origine de la réclamation, pour tout dommage réel du fait d'un manquement de la part d'IBM, ou ayant un quelconque rapport avec l'objet de la présente Déclaration de Garantie.

#### **ROYAUME-UNI**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de cet article dans sa totalité :*

Pour l'application du présent article, le terme "Défaillance" désigne tout acte, déclaration, omission ou négligence du fait d'IBM en rapport avec l'objet d'une Déclaration de Garantie dont IBM est légalement responsable envers vous, qu'il s'agisse d'une responsabilité contractuelle ou délictuelle. Un certain nombre de Défaillances qui, conjointement, donnent lieu ou contribuent à la même perte ou aux mêmes dommages sera considéré comme étant une seule Défaillance.

Des circonstances peuvent survenir où, en raison d'une Défaillance, vous avez droit à recouvrer des dommages d'IBM.

Le présent article expose les limites de responsabilité d'IBM, ainsi que votre recours exclusif.

1. IBM assumera une responsabilité illimitée pour :
  - a. un décès ou des dommages corporels occasionnés du fait de la négligence d'IBM ; et
  - b. toute inexécution de ses obligations mentionnées dans la Section 12 du Sale of Goods Act de 1979 ou dans la Section 2 du Supply of Goods and Services Act de 1982, ou dans toute modification ou remise en vigueur légale de l'une de ces Sections.
2. IBM assumera une responsabilité illimitée, toujours sous réserve des **Cas pour lesquels IBM n'est pas responsable** ci-dessus, pour les dommages matériels occasionnés à vos biens mobiliers du fait de la négligence d'IBM.
3. Sous réserve des dispositions des alinéas 1 et 2 ci-dessus, l'entière responsabilité d'IBM pour les dommages réels causés par une Défaillance quelle qu'elle soit n'excédera en aucun cas le montant le plus élevé entre les deux sommes suivantes : 1) 75 000 livres sterling, ou 2) 125% du prix d'achat total payable ou des redevances correspondant à la Machine directement en rapport avec la Défaillance.

Ces limites s'appliquent également aux fournisseurs et aux revendeurs d'IBM. Elles indiquent le maximum pour lequel IBM et ses sous-traitants et revendeurs sont collectivement responsables.

#### **Cas pour lesquels IBM n'est pas responsable**

Sous réserve de toute responsabilité mentionnée dans l'alinéa 1 ci-dessus, IBM, ses fournisseurs ou revendeurs ne seront en aucun cas responsables des cas suivants, même si IBM, ses fournisseurs ou revendeurs ont été informés de la survenance possible de tels dommages :

1. perte ou détérioration des données ;
2. préjudice spécial, indirect ou accessoire ; ou
3. perte de bénéfices, d'activité commerciale, de revenu, de clientèle ou d'économies escomptées.

---

## **CHAPITRE 3 - Informations relatives à la garantie**

Le présent Chapitre 3 contient des informations relatives à la garantie applicable à votre Machine, y compris la période de garantie et le type de service de garantie fourni par IBM.

### **Période de garantie**

La période de garantie peut varier en fonction du pays ou de la région et est indiquée dans le tableau ci-dessous. REMARQUE : Le terme "Région" désigne soit Hong Kong soit Macao (Région Administrative Spéciale de Chine).

Une période de garantie de un (1) an pour les pièces et d'un (1) an pour la main-d'oeuvre signifie qu'IBM fournit à titre gratuit le service prévu par la garantie pour les pièces et la main-d'oeuvre pendant l'année correspondant à la période de garantie.

Type de machine	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Type de service prévu par la garantie
Adaptateur multifonction 72 W ca/cc plat	Monde	Pièces et main d'oeuvre - 1 an	4

## Types de services prévus par la garantie

Si nécessaire, IBM fournit un service de réparation ou de remplacement en fonction du type de service de garantie spécifié pour votre Machine dans le tableau ci-dessus et tel qu'il est décrit ci-après. Le service prévu par la garantie peut être fourni par votre revendeur si celui-ci est habilité par IBM pour effectuer le service. Le calendrier du service sera fonction de l'heure de votre appel et sous réserve de la disponibilité des pièces. Les niveaux de service sont des objectifs de temps de réponse et ne sont pas garantis. Il se peut que le niveau de service de garantie spécifié ne soit pas disponible dans tous les sites de par le monde et que des frais supplémentaires s'appliquent lorsque le service n'est pas du ressort habituel d'IBM ; pour plus de détails sur les pays et les sites, prenez contact avec votre délégué commercial IBM ou votre revendeur.

### 1. Unité remplaçable par l'utilisateur ("CRU")

IBM vous fournit des CRU pour que vous les installiez vous-même. Les informations sur les CRU et les instructions de remplacement sont fournies avec la Machine et sont disponibles auprès d'IBM à tout moment sur simple demande. L'installation des CRU de niveau 1 vous incombe. Si IBM installe une CRU de niveau 1 à votre demande, les frais d'installation vous seront facturés. Vous pouvez installer une CRU de niveau 2 vous-même ou demander à IBM de l'installer, sans frais supplémentaire, selon le type de service prévu par la Garantie de votre Machine. IBM précise dans les éléments fournis avec une CRU de remplacement si la CRU défectueuse doit lui être renvoyée. Lorsque le retour de l'unité défectueuse est requis, 1) les instructions de retour et un conteneur sont fournis avec la CRU de remplacement, et 2) la CRU de remplacement peut vous être facturée si IBM ne reçoit pas la CRU défectueuse dans un délai de 30 jours à compter de la réception de l'unité de remplacement.

### 2. Service sur site

IBM ou votre revendeur réparera ou remplacera la Machine défaillante sur votre site et en vérifiera le fonctionnement. Vous devez mettre à disposition une zone de travail appropriée permettant le démontage et le remontage de la Machine IBM. Cette zone doit être propre, correctement éclairée et adaptée aux opérations. En ce qui concerne certaines Machines, il se peut que certaines réparations requièrent l'envoi de la Machine à un centre de maintenance IBM.

### 3. Service de collecte ou de dépôt \*

Vous déconnecterez la Machine défaillante à des fins de collecte organisée par IBM. Il vous sera fourni un conteneur d'expédition pour que vous renvoyiez la Machine à un centre de maintenance désigné. Un transporteur récupérera votre Machine et la livrera au centre de maintenance désigné. A la suite de la réparation ou du remplacement de la Machine, IBM organisera la livraison en retour de la Machine à votre site. Vous êtes responsable de l'installation et de la vérification de la Machine.

#### 4. Service de livraison ou d'expédition par le client

Vous livrerez ou expédieriez, selon les instructions d'IBM (frais de transport payés d'avance, sauf indication contraire d'IBM), la Machine défectueuse que vous conditionnerez de façon appropriée à un site désigné par IBM. IBM mettra la Machine réparée ou remplacée à votre disposition à des fins de collecte ou, en cas de service d'expédition, IBM vous renverra la Machine réparée ou remplacée en port payé, sauf indication contraire d'IBM. Vous êtes responsable de l'installation et de la vérification ultérieures de la Machine.

#### 5. CRU et Service sur site

Ce type de service prévu par la Garantie est une combinaison du Type 1 et du Type 2 (voir ci-avant).

#### 6. CRU et Service de collecte ou de dépôt

Ce type de service prévu par la Garantie est une combinaison du Type 1 et du Type 3 (voir ci-avant).

#### 7. CRU et Service de livraison ou d'expédition par le client

Ce type de service prévu par la Garantie est une combinaison du Type 1 et du Type 4 (voir ci-avant).

**Lorsqu'un service prévu par la Garantie de type 5, 6 ou 7 est indiqué, IBM déterminera le type de service prévu par la Garantie approprié pour la réparation.**

\* Ce type de service est appelé ThinkPad EasyServ ou EasyServ dans certains pays.

Le site Web IBM Machine Warranty à l'adresse [http://www.ibm.com/servers/support/machine\\_warranties/](http://www.ibm.com/servers/support/machine_warranties/) donne un aperçu mondial de la Garantie d'IBM pour les Machines et contient un glossaire des termes IBM, une Foire aux Questions (FAQ) et un Service de Support par produit (Machine) avec des liens vers des pages de Support Produit. **La Déclaration de Garantie IBM est également disponible sur ce site dans 29 langues.**

Pour obtenir le service prévu par la Garantie, prenez contact avec IBM ou votre revendeur IBM. Au Canada ou aux Etats-Unis, appelez le 1-800-IBM-SERV (426-7378). Dans les autres pays, consultez les numéros de téléphone ci-dessous.

## Liste des numéros de téléphone au niveau mondial

Les numéros de téléphone font l'objet de modification sans préavis. Pour obtenir une liste mise à jour des numéros de téléphone, connectez-vous au site [www.ibm.com/pc/support](http://www.ibm.com/pc/support) et cliquez sur **Support phone list**.

Pays ou Région	Numéro de téléphone
Afrique	Afrique : +44 (0)1475 555 055 Afrique du Sud : +27 11 3028888 et 0800110756 Afrique Centrale : Contactez le partenaire IBM le plus proche
Allemagne	+49-7032-15-49201 (allemand)
Argentine	0800-666-0011 (espagnol)
Australie	131-426 (anglais)
Autriche	+43-1-24592-5901 (allemand)
Belgique	02-210-9820 (néerlandais) 02-210-9800 (français)
Bolivie	0800-0189 (espagnol)

Pays ou Région	Numéro de téléphone
Brésil	Région de Sao Paulo : (11) 3889-8986 Gratuit en dehors de la région de Sao Paulo : 0800-7014-815 (portugais/brésilien)
Canada	1-800-565-3344 (anglais, français) A Toronto, numéro unique : 416-383-3344
Chili	800-224-488 (espagnol)
Chine	800 810 1818 (mandarin)
Chine (Hong-Kong et Région administrative spéciale)	PC familiaux : 852 2825 7799 PC commerciaux : 852 8205 0333 ThinkPad et WorkPad : 852 2825 6580 (cantonais, anglais, putonghua)
Chypre	+357-22-841100
Colombie	1-800-912-3021 (espagnol)
Corée	1588-5801 (coréen)
Costa Rica	284-3911 (espagnol)
Danemark	4520-8200 (danois)
El Salvador	250-5696 (espagnol)
Equateur	1-800-426911 (espagnol)
Espagne	+34-91-714-7983 (espagnol)
Estonie	+386-61-1796-699
Etats-Unis	1-800-IBM-SERV (1-800-426-7378) (anglais)
Fédération de Russie	+7-095-940-2000 (russe)
Finlande	+358-9-459-6960 (finnois)
France	+33-238-557-450 (français)
Grèce	+30-210-680-1700
Guatemala	335-8490 (espagnol)
Honduras	Tegucigalpa & San Pedro Sula : 232-4222 San Pedro Sula : 552-2234 (espagnol)
Hongrie	+36-1-382-5720
Inde	1600-44-6666 (anglais)
Indonésie	800-140-3555 (bahasa, indonésien, anglais)
Irlande	+353-(0)1-815-9200 (anglais)
Italie	+39-02-7031-6101 (italien)

Pays ou Région	Numéro de téléphone
Japon	<p>Bureau : Gratuit : 0120-887-870 International : +81-46-266-4724</p> <p>ThinkPad : Gratuit : 0120-887-874 International : +81-46-266-4724</p> <p>Les deux numéros précédents déclenchent un guide vocal en japonais. Pour obtenir de l'aide en anglais, un opérateur vous répondra à la fin de la version japonaise. Veuillez demander "English support please," afin de transférer votre appel vers un opérateur anglophone.</p> <p>Logiciel PC : 0120-558-695 Appels internationaux : +81-44-200-8666 (japonais)</p>
Lettonie	+386-61-1796-699
Lituanie	+386-61-1796-699
Luxembourg	+352-298-977-5063 (français)
Malaisie	1800-88-8558 (anglais)
Malte	+356-23-4175
Mexique	001-866-434-2080 (espagnol)
Moyen Orient	+44 (0)1475-555-055
Nicaragua	255-6658 (espagnol)
Norvège	<p>NetVista, ThinkCentre et ThinkPad : +47 6699 8960 Tous produits : +47 815 21550 (norvégien)</p>
Nouvelle-Zélande	0800-446-149 (anglais)
Panama	206-6047 (espagnol)
Pays-Bas	+31-20-514-5770 (néerlandais)
Pérou	0-800-50-866 (espagnol)
Philippines	1800-1888-1426 (anglais)
Pologne	+48-22-878-6999
Portugal	+351-21-892-7147 (portugais)
République dominicaine	<p>566-4755 566-5161 poste 8201 Gratuit à l'intérieur de la République dominicaine : 1-200-1929 (espagnol)</p>
République tchèque	+420-2-7213-1316
Royaume-Uni	+44-1475-555-055 (anglais)
Singapour	1800-3172-888 (anglais)
Slovaquie	+421-2-4954-1217
Slovénie	+386-1-5830-050
Sri Lanka	<p>+94-11-2448-442 +94-11-2421-066 +94-11-2493-500 (anglais)</p>
Suède	+46-8-477-4420 (suédois)

<b>Pays ou Région</b>	<b>Numéro de téléphone</b>
Suisse	+41-58-333-0971 (allemand, français, italien)
Taiïwan	886-2-8723-9799 (mandarin)
Thaïlande	1-800-299-229 (Thai)
Turquie	00800-211-4032 +90-212-317-1760 (turc)
Uruguay	000-411-005-6649 (espagnol)
Venezuela	0-800-100-2011 (espagnol)
Viêt-Nam	Ho Chi Minh : (848) 824-1474 Hanoï : (844) 842-6316 (anglais, vietnamien)

---

## Supplément de garantie pour le Mexique

Ce supplément fait partie intégrante de la Déclaration de garantie IBM et s'applique uniquement et exclusivement aux produits distribués et commercialisés aux Etats-Unis du Mexique. En cas de conflit, les dispositions du présent supplément prévalent.

Une garantie de trente (30) jours uniquement, relative à toute erreur d'installation, s'applique à tous les logiciels pré-chargés dans la machine, à compter de la date d'achat. IBM décline toute responsabilité concernant les informations contenues dans ces logiciels et/ou dans tout autre logiciel que vous installez ou qui sont installés après la date d'achat du produit.

Les services non pris en charge par la garantie seront facturés à l'utilisateur final, avec une autorisation préalable.

Au cas où une réparation prévue par la garantie serait nécessaire, appelez le Centre de support IBM au 001-866-434-2080. Un opérateur vous indiquera le service d'assistance agréé le plus proche de chez vous. Si aucun service d'assistance agréé n'est présent dans votre ville ou dans un rayon de 80 km, la garantie inclut des frais d'expédition raisonnables destinés au transport du produit vers le service d'assistance agréé le plus proche de chez vous. Appelez le service d'assistance agréé le plus proche de chez vous afin d'obtenir les autorisations nécessaires ou toute information concernant la livraison du produit ainsi que l'adresse à laquelle cette livraison doit être effectuée.

Pour obtenir la liste des services d'assistance agréés, consultez le site [http://www.pc.ibm.com/la/centros\\_de\\_servicio/servicio\\_mexico/servicio\\_mexico.html](http://www.pc.ibm.com/la/centros_de_servicio/servicio_mexico/servicio_mexico.html)

**Fabriqué par :**

**SCI Systems de México, S.A. de C.V.**  
**Av. De la Solidaridad Iberoamericana No. 7020**  
**Col. Club de Golf Atlas**  
**El Salto, Jalisco, México**  
**C.P. 45680,**  
**Tel. 01-800-3676900**

**Commercialisé par :**

**IBM de México, Comercialización y**  
**Servicios, S. A. de C. V.**  
**Alfonso Nápoles Gándara No 3111**  
**Parque Corporativo de Peña Blanca**  
**Delegación Álvaro Obregón**  
**México, D.F., México**  
**C.P. 01210,**  
**Tel. 01-800-00-325-00**

---

## Annexe D. Notices

IBM may not offer the products, services, or features discussed in this document in all countries. Consult your local IBM representative for information on the products and services currently available in your area. Any reference to an IBM product, program, or service is not intended to state or imply that only that IBM product, program, or service may be used. Any functionally equivalent product, program, or service that does not infringe any IBM intellectual property right may be used instead. However, it is the user's responsibility to evaluate and verify the operation of any non-IBM product, program, or service.

IBM may have patents or pending patent applications covering subject matter described in this document. The furnishing of this document does not give you any license to these patents. You can send license inquiries, in writing, to:

*IBM Director of Licensing  
IBM Corporation  
North Castle Drive  
Armonk, NY 10504-1785  
U.S.A.*

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORPORATION PROVIDES THIS PUBLICATION «AS IS» WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF NON-INFRINGEMENT, MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. Some jurisdictions do not allow disclaimer of express or implied warranties in certain transactions, therefore, this statement may not apply to you.

This information could include technical inaccuracies or typographical errors. Changes are periodically made to the information herein; these changes will be incorporated in new editions of the publication. IBM may make improvements and/or changes in the product(s) and/or the program(s) described in this publication at any time without notice.

The products described in this document are not intended for use in implantation or other life support applications where malfunction may result in injury or death to persons. The information contained in this document does not affect or change IBM product specifications or warranties. Nothing in this document shall operate as an express or implied license or indemnity under the intellectual property rights of IBM or third parties. All information contained in this document was obtained in specific environments and is presented as an illustration. The result obtained in other operating environments may vary.

IBM may use or distribute any of the information you supply in any way it believes appropriate without incurring any obligation to you.

Any references in this publication to non-IBM Web sites are provided for convenience only and do not in any manner serve as an endorsement of those Web sites. The materials at those Web sites are not part of the materials for this IBM product, and use of those Web sites is at your own risk.

Any performance data contained herein was determined in a controlled environment. Therefore, the result obtained in other operating environments may

vary significantly. Some measurements may have been made on development-level systems and there is no guarantee that these measurements will be the same on generally available systems. Furthermore, some measurements may have been estimated through extrapolation. Actual results may vary. Users of this document should verify the applicable data for their specific environment.

---

## Trademarks

The following terms are trademarks of International Business Machines Corporation in the United States, other countries, or both:

IBM

Lotus, Freelance, and Word Pro are trademarks of Lotus Development Corporation and/or IBM Corporation in the United States, other countries, or both.

C-bus is a trademark of Corollary, Inc. in the United States, other countries, or both.

Java and all Java-based trademarks and logos are trademarks or registered trademarks of Sun Microsystems, Inc. in the United States, other countries, or both.

Microsoft, Windows, and Windows NT are trademarks of Microsoft Corporation in the United States, other countries, or both.

PC Direct is a trademark of Ziff Communications Company in the United States, other countries, or both and is used by IBM Corporation under license.

ActionMedia, LANDesk, MMX, Pentium, and ProShare are trademarks of Intel Corporation in the United States, other countries, or both.

UNIX is a registered trademark of The Open Group in the United States and other countries.

Other company, product, or service names may be trademarks or service marks of others.

---

## Electronic emission notices

The following information refers to the 72 W Slim AC/DC Combo Adapter.

### Federal Communications Commission (FCC) statement

**Note:** This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.

- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult an IBM authorized dealer or service representative for help.

Properly shielded and grounded cables and connectors must be used in order to meet FCC emission limits. Proper cables and connectors are available from IBM authorized dealers. IBM is not responsible for any radio or television interference caused by using other than recommended cables and connectors or by unauthorized changes or modifications to this equipment. Unauthorized changes or modifications could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Responsible party:

International Business Machines Corporation  
 New Orchard Road  
 Armonk, NY 10504  
 Telephone: 1-919-543-2193



Tested To Comply  
 With FCC Standards

FOR HOME OR OFFICE USE

#### **Industry Canada Class B emission compliance statement**

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

#### **Avis de conformité a la réglementation d'Industrie Canada**

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

#### **Deutsche EMV-Direktive (electromagnetische Verträglichkeit)**

Zulassungsbcheinigung laut dem Deutschen Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten (EMVG) vom 30. August 1995 (bzw. der EMC EG Richtlinie 89/336):

Dieses Gerät ist berechtigt in Übereinstimmung mit dem Deutschen EMVG das EG-Konformitätszeichen - CE - zu führen. Verantwortlich für die Konformitätserklärung nach Paragraph 5 des EMVG ist die:

IBM Deutschland Informationssysteme GmbH, 70548 Stuttgart.

Informationen in Hinsicht EMVG Paragraph 3 Abs. (2) 2:

Das Gerät erfüllt die Schutzanforderungen nach EN 55024:1998 und EN 55022:1998 Klasse B.

EN 55022 Hinweis:

«Wird dieses Gerät in einer industriellen Umgebung betrieben (wie in EN 55022:B festgelegt), dann kann es dabei eventuell gestört werden. In solch einem FA11 ist der Abstand bzw. die Abschirmung zu der industriellen Störquelle zu vergrößern.»

Anmerkung:

Um die Einhaltung des EMVG sicherzustellen sind die Geräte, wie in den IBM Handbüchern angegeben, zu installieren und zu betreiben.

#### **European Union - emission directive**

This product is in conformity with the protection requirements of EU Council Directive 89/336/ECC on the approximation of the laws of the Member States relating to electromagnetic compatibility.

IBM can not accept responsibility for any failure to satisfy the protection requirements resulting from a non-recommended modification of the product, including the fitting of non-IBM option cards.

This product has been tested and found to comply with the limits for Class B Information Technology Equipment according to European Standard EN 55022. The limits for Class B equipment were derived for typical residential environments to provide reasonable protection against interference with licensed communication devices.

#### **Union Européenne - Directive Conformité électromagnétique**

Ce produit est conforme aux exigences de protection de la Directive 89/336/EEC du Conseil de l'UE sur le rapprochement des lois des États membres en matière de compatibilité électromagnétique.

IBM ne peut accepter aucune responsabilité pour le manquement aux exigences de protection résultant d'une modification non recommandée du produit, y compris l'installation de cartes autres que les cartes IBM.

Ce produit a été testé et il satisfait les conditions de l'équipement informatique de Classe B en vertu de Standard européen EN 55022. Les conditions pour l'équipement de Classe B ont été définies en fonction d'un contexte résidentiel ordinaire afin de fournir une protection raisonnable contre l'interférence d'appareils de communication autorisés.

#### **Unione Europea - Directiva EMC (Conformidad electromagnética)**

Este producto satisface los requisitos de protección del Consejo de la UE, Directiva 89/336/CEE en lo que a la legislatura de los Estados Miembros sobre compatibilidad electromagnética se refiere.

IBM no puede aceptar responsabilidad alguna si este producto deja de satisfacer dichos requisitos de protección como resultado de una modificación no recomendada del producto, incluyendo el ajuste de tarjetas de opción que no sean IBM.

Este producto ha sido probado y satisface los límites para Equipos Informáticos Clase B de conformidad con el Estándar Europeo EN 55022. Los límites para los

equipos de Clase B se han establecido para entornos residenciales típicos a fin de proporcionar una protección razonable contra las interferencias con dispositivos de comunicación licenciados.

#### Union Europea - Normativa EMC

Questo prodotto è conforme alle normative di protezione ai sensi della Direttiva del Consiglio dell'Unione Europea 89/336/CEE sull'armonizzazione legislativa degli stati membri in materia di compatibilità elettromagnetica.

IBM non accetta responsabilità alcuna per la mancata conformità alle normative di protezione dovuta a modifiche non consigliate al prodotto, compresa l'installazione di schede e componenti di marca diversa da IBM.

Le prove effettuate sul presente prodotto hanno accertato che esso rientra nei limiti stabiliti per le apparecchiature di informatica Classe B ai sensi della Norma Europea EN 55022. I limiti delle apparecchiature della Classe B sono stati stabiliti al fine di fornire ragionevole protezione da interferenze mediante dispositivi di comunicazione in concessione in ambienti residenziali tipici.

이 기기는 가정용으로 전자파 적합등록을 한 기기로서  
주거지역에서는 물론 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.

この装置は、情報処理装置等電波障害自主規制協議会（VCCI）の基準に基づくクラスB情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。  
取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

Japanese statement of compliance for products less than or equal to 20 A per phase

高調波ガイドライン適合品





Référence : 73P4506

(1P) P/N: 73P4506

